



ÉVALUER DES SOURCES DOCUMENTAIRES

EN ROUTE

CARNET DE L'ÉLÈVE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR

IMPRESSUM

Éditeur : IRAS COTIS

Année : Septembre 2021

Auteur·trice·s : Leslie Marchand, Claire Voirol,
Camille Aeschimann

Expertise par : Maud Lebreton-Reinhard (HEP BEJUNE)

Graphisme : Dana Pedemonte, Éditions AGORA

TABLE DES MATIÈRES

CE QUE JE RETIENS 4

**1. POURQUOI ÉVALUER
UNE SOURCE ? 6**

**2. COMMENT ÉVALUER
SI UNE SOURCE EST
FIABLE ? 8**

GRILLE D'ÉVALUATION 11

**3. COMMENT FAIRE
UNE RECHERCHE
PAR MOTS-CLÉS ? 12**

**4. COMMENT
CONSTITUER UNE
BIBLIOGRAPHIE ? 14**

MODÈLE POUR
LES RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES 15

**MES ACQUIS EN UN
COUP D'ŒIL 16**

CE QUE JE RETIENS

Sur cette double page, je note sur des post-it les éléments qui me paraissent importants pour chercher une source pertinente et évaluer si elle est fiable. Je peux y revenir et la modifier à tout moment.

1. POURQUOI ÉVALUER UNE SOURCE ?

Amorcer le sujet

Dans cette activité, je vais comparer et évaluer plusieurs sites internet. Je réfléchis à l'origine des informations présentes sur le site et à l'utilisation qui en est faite. Quand j'ai terminé, j'ai l'occasion de discuter et d'expliquer mes choix à mes camarades.

EXERCICE

1 Rendez-vous sur le site internet <https://enroute.ch/fr/media/library/>.

2 Dans la grille de recherche, cochez les informations suivantes :

- « OR »
- LANGUE > Français
- RÉGION > GE.

Puis « appliquer le filtre ». Une liste de références documentaires s'affichera en-dessous de la grille de recherche.

3 Rendez-vous sur les différents sites internet (dont l'hyperlien est indiqué en gris clair). **Imaginez que vous devez faire une présentation sur les différentes religions à Genève** et répondez aux questions ci-après pour chaque lien. Notez vos réponses et justifiez-les. N'hésitez pas à vous déplacer sur les différents onglets du site internet visité afin de trouver des informations.

Ne prenez pas en compte les liens qui commencent par « Iras Cotis ».

4 Répondez aux questions suivantes.

A. Sujet du site internet :

- Quel est le sujet principal du site internet ? Cette information est-elle difficile à trouver ?
- Est-ce que ce site est le site officiel d'une institution ou association ?
- Le site concerne-t-il les religions à Genève ? En quoi est-il en lien avec cette thématique ?

B. Auteur·trice·s du site internet :

- Les auteur·trice·s des textes ou les responsables du site sont-elles-ils indiqués ? (Pensez à chercher un onglet « Nous concernant » ou « Qui sommes-nous ? »).
- Les auteur·trice·s ou responsables vous semblent-elles-ils informés sur une ou plusieurs religions présentes à Genève (vous pouvez éventuellement faire une recherche rapide sur internet pour identifier l'auteur·trice) ? Si oui, pourquoi ?

C. Utilité du site :

- Finalement, est-ce que vous utiliseriez le site internet pour vous informer sur les religions à Genève ? Si oui, quelles informations en retireriez-vous ? Si non, pourquoi ?

ANNOTATIONS

...

2.COMMENT ÉVALUER SI UNE SOURCE EST FIABLE ?

Travailler le sujet

Dans cette activité, je vais lire deux extraits de textes. Je réfléchis à leur fiabilité et je développe des méthodes d'analyse pour déterminer si je peux faire confiance à ces sources.

DISCUSSION

Pensez-vous que l'identité de l'auteur·trice a une influence sur le contenu d'un texte ?

EXERCICE

1 Lisez les deux extraits de texte qui se trouvent ci-dessous.

2 Répondez aux questions suivantes :

- Les textes parlent-ils du même sujet ?
- Les textes présentent-ils le sujet de la même manière ?
- Est-ce que les auteurs expriment leurs opinions ?
- Les textes présentent-ils des **arguments objectifs** qui s'appuient sur des statistiques, des chiffres, etc. ?
- Les auteurs des textes mentionnent-ils des **points de vue subjectifs** ? C'est-à-dire, font-ils référence à leurs valeurs personnelles, leurs émotions, leur religion, etc. ?
- Les textes font-ils preuve d'**intertextualité** ? C'est-à-dire, font-ils référence à d'autres textes, personnes, travaux ?

TEXTE 1 : JEAN-MARIE WOEHLING, « QU'EST-CE QU'UN SIGNE RELIGIEUX ? »

« On peut définir le signe religieux au sens strict comme un objet ou un comportement (ou une combinaison d'un objet avec un comportement) qui vise à manifester l'adhésion à une conviction de caractère religieux de la personne qui le revendique.

Le signe religieux comme manifestation d'une conviction religieuse a connu depuis quelques années une évolution curieuse. D'une manière traditionnelle, le signe religieux était protégé de manière plus favorable que d'autres signes au titre de la liberté de religion. Depuis quelque temps, les mesures tendant à limiter spécifiquement les signes religieux ont tendance à se développer dans un objectif de renforcement de la 'neutralité' religieuse de certains espaces.

Le signe religieux a un objectif de manifester une appartenance religieuse. Cet objectif résulte en principe de la volonté de la personne qui porte le signe (critère subjectif). Mais le signe peut aussi être considéré comme exprimant par lui-même une adhésion religieuse (critère objectif).

L'exemple le plus actuel d'un signe religieux dans une dimension subjective est le 'foulard islamique'. Un foulard est un objet ordinaire (non cultuel) dont le port vise à manifester l'adhésion à des préceptes musulmans. Le caractère de signe religieux de cet objet ne résulte pas de particularités intrinsèques telles que la contenance, la couleur, la forme ou la façon de le porter. Cet objet devient signe religieux par la volonté de la personne qui le porte dans l'intention de manifester son appartenance à une certaine conviction. Si cette intention fait défaut, cet objet redevient un simple morceau de tissu. Si elle existe, n'importe quel morceau de tissu, un 'bandana', un bonnet de laine ou même une charlotte médicale peut devenir un 'voile islamique'. » [...]

RÉFÉRENCES

WOEHLING, Jean-Marie, « Qu'est-ce qu'un signe religieux ? » in : *Société, droit et religion*, vol. 1, n° 2 (2012), pp. 9-24, <https://www.cairn.info/revue-societe-droit-et-religion-2012-1-page-9.htm> (consulté le 30.08.2021).

INFORMATIONS BIOGRAPHIQUES SUR L'AUTEUR

...

ANNOTATIONS

...

**TEXTE 2 : NORBERT BRUNNER,
ALLOCUTION À L'OCCASION DE LA
RÉCEPTION DE NOUVEL-AN 2011 DU
CONSEIL D'ÉTAT VALAISAN**

« Il y a une trentaine d'années, le sociologue allemand Niklas Luhmann publiait un livre intitulé « Le rôle de la religion » (Funktion der Religion). Cet auteur soutenait la thèse selon laquelle c'était l'incroyance qui, autrefois, était réservée au domaine privé, alors qu'aujourd'hui c'est la foi qui a été réduite à une affaire privée. Ceci nous amène à la question de la signification de la religion et de la place de l'Église dans l'État et dans la société. Une question qui est toujours d'actualité.

[...]

Jusqu'où un particulier peut-il vivre ses convictions personnelles et à partir de quand l'État doit-il mettre des limites à ces convictions pour préserver le bien commun ? En d'autres termes, comment interpréter cet article de loi selon lequel « l'État garantit la liberté de croyance et de conscience » ? Est-ce que cela signifie que chacun peut faire ce qu'il veut au nom de la liberté ? La question s'est posée concrètement lorsque – isolément ou en groupe – certains se sont élevés pour demander l'interdiction des signes religieux dans l'espace public. En effet, a-t-on le droit d'accepter les revendications des libres-penseurs exigeant d'enlever les crucifix des écoles et de limiter le nombre de croix sur les montagnes ? Avait-on le droit aussi d'interdire la construction de minarets ?

Si l'État garantit à chacun la liberté de croyance et de conscience et qu'il permet à chacun de vivre sa foi de manière communautaire et publique, on est en droit de se demander si l'État peut, dans ce cas, interdire les signes religieux dans les espaces publics ? Ces signes ne sont-ils pas simplement l'expression communautaire et publique de la foi ? Le bien de la communauté ne prévaut-il pas sur l'intérêt particulier ? Dans ce contexte, les Églises n'ont-elles pas alors pour rôle de défendre une liberté de croyance et de conscience positive, c'est-à-dire une vraie liberté religieuse qui peut s'exprimer jusque dans le domaine public ?

RÉFÉRENCES

BRUNNER, Norbert, Allocution à l'occasion de la réception de Nouvel An du Conseil d'État, https://www.vs.ch/documents/529400/650909/Brunner_1_fr.pdf/07cf7610-29a0-4c57-a8df-973ffcdf7c7c (consulté le 30.08.2021).

**INFORMATIONS BIOGRAPHIQUES
SUR L'AUTEUR**

...

ANNOTATIONS

...

GRILLE D'ÉVALUATION

3. COMMENT FAIRE UNE RECHERCHE PAR MOTS-CLÉS ?

Travailler le sujet

Dans cette activité, je vais découvrir une méthode de travail qui utilise des mots-clés pour cerner un sujet. Ensuite, je vais exercer cette méthode sur un thème en lien avec l'histoire des religions en Suisse.

DISCUSSION

De quelle manière cherchez-vous des informations sur internet ?

RÉFÉRENCES

MOTTET, Martine, « Enrichir la liste de mots-clés », *Faire une recherche, ça s'apprend*, Université de Laval, 4 minutes 20, <http://www.faireunerecherche.fse.ulaval.ca/ressources/capsules/> (consulté le 30.08.2021).

ANNOTATIONS

...

EXERCICE

1 Au début de cet exercice, notez ci-dessous le **sujet de recherche** qui vous a été attribué.

Mon sujet de recherche :

- L'histoire de la synagogue de La Chaux-de-Fonds (NE)
- Les musulman·e·s de Suisse : histoire et démographie
- Le bouddhisme tibétain et son arrivée en Suisse
- Autre: _____

2 Par groupes de 5 à 7 personnes, choisissez une **question de recherche** sur la base du sujet de recherche.

Une bonne question de recherche respecte les deux critères suivants :

- La question de recherche doit être **ouverte** (on ne peut pas y répondre par oui ou par non).
- Elle doit traiter d'**un aspect précis** du sujet de recherche (un groupe de personnes, une période historique, une thématique, etc.)

Ma question de recherche :

...

3 Sur la page suivante, élaborer en commun une liste de mots-clés en lien avec votre question de recherche.

Vous pouvez vous aider des questions **Qui ? Quoi ? Où ? Quand ?**

MES MOTS-CLÉS

4. COMMENT CONSTITUER UNE BIBLIOGRAPHIE ?

Exercer le sujet

Dans cette activité, je vais apprendre à constituer une bibliographie. Je vais utiliser ma question de recherche, mes mots-clés et une grille d'évaluation pour aboutir à une bibliographie ciblée et fiable sur mon thème.

EXERCICE

1 Rendez-vous sur le site internet <https://enroute.ch/fr/media/library/>.

2 Utilisez les mots-clés trouvés dans l'exercice 3 pour chercher 5 à 7 références documentaires en lien avec la question de recherche établie.

Vous pouvez utiliser la fonction de recherche par étiquettes ou la commande **Ctrl+f**.

3 Consignez les références complètes ci-dessous (le schéma de la page suivante peut vous aider à les comprendre). Essayez d'avoir à la fois des références générales sur le thème de votre question (sur la tradition religieuse dans son ensemble par exemple) et des références précises sur votre sujet (sur la question de recherche exactement). N'hésitez pas à compléter votre liste de mots-clés si vous découvrez des lacunes.

Références bibliographiques :

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...

ANNOTATIONS

...

MODÈLE POUR LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Nom, prénom de ou des auteur.e.s
Si plusieurs auteurs, généralement dans l'ordre alphabétique.

Les « guillemets » font référence à des articles ou chapitres de livres. *L'italique* à des titres d'ouvrages.

Campiche, Roland J., « Dilution ou recomposition confessionnelles en Suisse », in **Davie, G., Hervieu-Léger, D. (dirs.)**, *Identités religieuses en Europe*, Paris : La Découverte, 1996, p. 89-109.

Lieu et nom de la maison d'édition

Année de parution

Intervalle des pages concernées (si pertinent)

Lorsque c'est un ouvrage collectif, les éditeurs sont également indiqués avec l'indication de leur statut (directeur, éditeur)

Remarque: il existe différentes normes typographiques pour les références documentaires (ordre des informations, type de ponctuation, etc.). Néanmoins et de manière générale, les différents éléments mentionnés ici figurent dans une référence.

MES ACQUIS EN UN COUP D'ŒIL

Dans ce carnet d'activités, j'ai appris :

- À évaluer la fiabilité d'un document (tel qu'un texte ou un site internet) en réfléchissant à son origine, son contenu, son auteur·trice et ses arguments.
- À définir un sujet de recherche précis, à le cerner en faisant une liste de mots-clés fonctionnelle, et à rédiger une bibliographie.
- À m'informer et à me questionner sur des thématiques en lien avec l'histoire et les religions en Suisse.